



TRAVAUX COURS DE VINCENNES ET AVENUE DU TRÔNE

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de pérennisation des aménagements cyclables provisoires actuellement en place avenue du Trône et Cours de Vincennes.

Quoi ?

Pérennisation des aménagements cyclables provisoires

Où ?

Cours de Vincennes et avenue du Trône, Paris 11^e, 12^e et 20^e arrondissements

Quand ?

Du 7 novembre 2022 à fin décembre 2022



Photomontage du projet d'aménagement

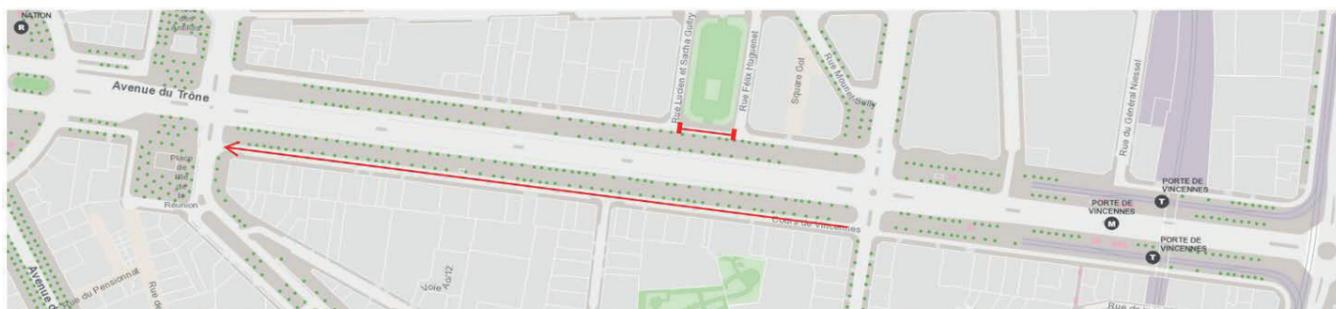
Comment ?

Cours de Vincennes : réalisation de vélorues dans les contre-allées.

La vélorue est une voie appartenant au réseau cyclable structurant et accueillant un trafic motorisé exclusivement de desserte. Les vélos peuvent y circuler à double sens, confortablement et en nombre.

Pour réduire la circulation motorisée, le plan de circulation est modifié :

- Dans la contre-allée Nord (20e arrondissement), la circulation est interdite aux véhicules motorisés au niveau du square Réjane entre les rues Félix Huguenet et la rue Lucien et Sacha Guitry.
- Dans la contre-allée Sud (12e arrondissement), le sens de circulation est inversé entre l'avenue du Dr Arnold Netter et le boulevard de Picpus.



Avenue du Trône : réalisation de vélorues dans les contre-allées à proximité de la place de la Nation et élargissement des pistes cyclables bidirectionnelles situées sur le trottoir au niveau des colonnes du Trône.

Quand ?

Les travaux sont prévus du 7 novembre 2022 à fin décembre 2022.

Des travaux RATP sont en cours entre le 31 et le 67 cours de Vincennes jusqu'en mars 2023. Les travaux d'aménagements cyclables sur ce tronçon seront réalisés à la suite, en avril 2023.

Les impacts :

- ⚠ La circulation automobile et des bus est maintenue. La modification du sens de circulation dans la contre-allée Sud (12e arrondissement) sera mise en place le 14 novembre 2022. La modification du plan de circulation dans la contre-allée Nord (20e arrondissement) sera mise en place en avril 2023 (suite aux travaux RATP).
- ⚠ Pour l'adaptation de la signalisation lumineuse tricolore dans le carrefour entre le cours de Vincennes et la rue des Pyrénées, des tranchées seront réalisées sur la chaussée. Ces travaux, qui nécessitent de réduire le nombre de voies de circulation, seront réalisés de nuit (de 21h à 6h) du 21 au 30 novembre 2022.
- ⚠ Les commerces, y compris le marché, restent ouverts pendant toute la durée du chantier. Le stationnement du marché et des zones de livraisons sont maintenues.
- ⚠ Les autres stationnements dans les contre-allées seront neutralisés à partir du 7 novembre 2022. Le stationnement sera rétabli à l'avancement du chantier.
- ⚠ La circulation des piétons et les accès aux garages privés sont maintenus et protégés en permanence.
- ⚠ Les pistes cyclables situées avenue du Trône sont fermées pendant les travaux. Les cyclistes peuvent rouler dans la circulation générale ou contourner les colonnes du Trône respectivement par le boulevard de Charonne et le boulevard de Picpus.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAITRE D'ŒUVRE

SETEC/ATELIER NOUS/SOLCY

ENTREPRISES

COLAS/AXIMUM/TERIDEAL

CE PROJET A ÉTÉ FINANÇÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER